

Le Courrier du SNALC Créteil

Trimestriel
N° 29
MARS 2001

ESPECES MENACEES ...

Aux Galápagos, iguanes, tortues géantes et autres diverses espèces animales sont menacées d'extinction... Bof ! Que voulez-vous : les lois sacro-saintes de l'économie, de la consommation, du confort et des échanges font ...qu'on n'y peut rien ! On se passera d'iguanes et de tortues, voilà tout...

En France, et plus particulièrement dans nos banlieues, un ou deux professeurs se font gravement **insulter, menacer, frapper**, et même désormais **poignarder**, chaque semaine. Extrêmement regrettable, certes, M'ENFIN à chacun ses problèmes, et puis à l'impossible nul n'est tenu..., et puis on se donne déjà bien du mal : tables rondes, journées de réflexion, sensibilisation, etc... etc...

On se passera donc d'iguanes et de tortues, mais il semblerait que la France doive, elle, trouver, coûte que coûte, **185.000** nouvelles victimes, euh, pardon, 185.000 nouveaux professeurs, d'ici 2005, c'est-à-dire demain. C'est là toute la différence avec les Galápagos.

Or le nombre d'inscriptions spontanées aux concours de recrutement a **baissé de 12 %** : même en " étouffant " les problèmes, même en les minimisant sous un flot de propos lénifiants, ceux-ci arrivent quand même à la connaissance d'éventuelles recrues - lesquelles s'empressent d'aller voir ailleurs. Voilà qui se corse !

Si la croissance s'essouffle, c'est-à-dire si le statut de fonctionnaire, moqué et méprisé en période de vaches grasses redevient tout d'un coup enviable en temps de vaches maigres, ou en voie d'amaigrissement, on finira bien par trouver les 185.000 candidats. Encore que la perspective d'une hospitalisation pour coups et blessures, ça fait réfléchir...

Mais si la croissance se confirmait, et se poursuivait ? Si les **appelés se faisaient toujours plus rares** ? Que faire ? Eh bien se débrouiller pour que diverses filières privées délestent peu à peu l'Etat de ce coûteux fardeau. Vive la diversité ... dans certains cas !

Au fait, vous les entendez se plaindre, vous, en ce moment, les responsables du privé ? Euh, ... NON ? ... Moi non plus ! ...

Comme le chantait le regretté Boris VIAN, " y'a quèqu'chose qui cloche là-d'ans, j'y retourne immédiatement "...

Gérard TAFFIN

Le Courrier du SNALC Créteil
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN
Routage 206 - Dispensé de Timbrage
CPPAP n° 4034 D 73 S ISSN 1256 - 6616

MOTIF DE NON DISTRIBUTION

- ☐ adresse insuffisante
- ☐ N'habite pas ou plus à l'adresse indiquée
- ☐ refusé

Éditorial	p. 1
Accès au corps des agrégés	p. 2
Hors classe des certifiés et des PLP	p. 2
Prochaines commissions	p. 2
Repas SNALC du 27 avril	p. 2
Le mouvement intra...	p. 3
Promotion d'échelon certifiés	p. 4
Fiche syndicale mouvement	pp. 5, 6

Directeur de publication

Jean-Claude GOUY
2, allée des Souches Vertes
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Imprimeur

Imprimerie Couturier
29, rue Jean-Jaurès
77410 CLAYE-SOUILLY

ACCES AU CORPS DES AGREGES PAR LISTE D'APTITUDE

399 collègues, seulement !, viennent d'être promus agrégés par liste d'aptitude, au plan national : **26 (!)**, une poignée infime, pour notre académie (sur 138 proposés par le rectorat), 4 promus en maths, 2 en SVT, 3 en histoire et géographie, 2 en anglais...

Certes le contingent statutaire est respecté (1/7ème du nombre de postes pourvus aux concours), mais peut-on parler sérieusement d'espoir de promotion, lorsqu'on sait que notre académie compte plus de 20.000 certifiés et près de 4.500 PLP ?

Ajoutons, qu'en l'absence de barème, la "règle du jeu" est particulièrement obscure, et le classement, tant académique qu'ensuite national, des plus aléatoires.

Ainsi, dans telle discipline, le classé numéro 8 est promu, mais pas les 5, 6 et 7 !

Bouteille à l'encre, ou miroir aux alouettes ? Les deux, monsieur le Ministre !

HORS CLASSE DES CERTIFIES ET HORS CLASSE DES PLP

Sur 20.719 certifiés en poste dans notre académie, 1.628 sont à la hors classe, soit 7,86 %, au lieu des ...15 % statutairement fixés comme plafond.

Idem, hélas, pour les PLP : 347 sur 4.440, soit 7,82 %.

Et les contingents accordés à Créteil, *baissent encore, et sont plus faibles que l'an passé.*

Certes Créteil est une académie "jeune", et le pourcentage de collègues au 11^{ème} échelon, susceptibles d'obtenir la hors classe, est nettement moins élevé que dans certaines autres académies ... plus ensoleillées...

Mais cela ne saurait justifier *un écart et un retard du simple au double.*

Au delà du critère de l'âge, il serait juste, pour rétablir un meilleur équilibre, de tenir plus grand compte des difficultés de l'exercice du métier, ... et sur ce plan nous savons, à Créteil, à quoi nous avons à faire face chaque jour.

COTISATION SYNDICALE : *La déduction fiscale passe à 50 %*

Ne l'oubliez pas : vous pourrez l'an prochain, dans votre déclaration de revenus de mars 2002, déduire **50 %** (au lieu de 30 % cette année) de toute cotisation syndicale versée entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2001.

L'attestation nécessaire vous sera adressée par le Trésorier Académique du SNALC, avec votre timbre d'adhérent.

POURQUOI CHANGER ... UN SYSTEME QUI PERD ?!

1139 élèves de **moins** en BEP, 839 de **plus** en seconde générale : tels sont les chiffres officiels sur Créteil. Seuls les esprits "mal intentionnés" feront le lien avec l'ennui scolaire, avec les phénomènes d'incivilités, avec la drogue, avec la violence, mais chut! nous abordons là des sujets bien osés, dès lors qu'on s'écarte des discours convenus.

G.T.

PROCHAINES COMMISSIONS

Sous réserve de modifications...

2 avril	CAPA hors classe des PLP
3 avril	CAPA hors classe Certifiés
4 avril	CAPA avancement EPS (promotions d'échelons)
10 mai	CAPN avancement Agrégés (promotions d'échelons)
22 mai	CAPN hors classe Agrégés

Si vous souhaitez que votre dossier soit vérifié et défendu par nos élus commissaires paritaires, transmettez-le en temps utile au SNALC Créteil, 1 rue Augereau, bât A2, 77000 MELUN

LE SNALC CRETEIL A VOTRE SERVICE

Président Gérard TAFFIN

tél./fax 01.64.37.20.02.

✉ agta@club-internet.fr

Trésorier Loïc VATIN

69 rue Manin, 75019 PARIS

CCP La Source 34 429 20 V

tél. 01.43.75.27.84. (avant 20 h)

Commissaires paritaires

Ibrahim CHOTIA

tél. 01.42.02.50.44.

Alexandre FIEBIG

tél. 06.09.11.66.76. (18 h-22 h)

✉ snalc.creteil@wanadoo.fr

Jean-Claude GOUY

tél. 01.47.70.00.55. (journée)

Jean-Baptiste FANTUN

tél. 01.45.80.48.77.

Loïc VATIN, voir ci-dessus

27 AVRIL : REPAS AMICAL SNALC, OUVERT A TOUS !

Nous serions heureux que vous participiez à notre repas amical, qui se déroulera

vendredi 27 avril, à 19 h 30, au restaurant La Cour Saint-Germain

4 rue du Faubourg Montmartre (9^{ème}), métro "Grands Boulevards" (anciennement "rue Montmartre")

Prix (boisson incluse) : 130 frs

Notre trésorier, Loïc, se fera un plaisir de nous offrir l'apéritif !

--- ✂ ---

Retournez ce coupon **avant le 20 avril** à : Gérard TAFFIN, SNALC, 1 rue Augereau, 77000 MELUN

NOM PRENOM.....

ADRESSE TELEPHONE

participera au repas amical du 27 avril 2001, accompagné de personne(s)

Ci-joint chèque de 130 frs x personnes = frs, à l'ordre du SNALC



4, rue de Trévise - 75009 PARIS
☎ 01.47.70.00.55

☐ Adhésion
☐ Renouvellement

Fiche à renvoyer, avec le chèque correspondant
(à l'ordre du SNALC)
directement à votre Trésorier académique
Académie

☐ M.
NOM
☐ Mme
☐ Mlle
Prénom
Nom de jeune fille
Date de naissance
Adresse
Tél.

Grade Discipline
Echelon Depuis le
Siaclaire ☐ IUFM ☐ en situation, ancien grade
Formateur ☐ IUFM ☐ MAPPEN ☐ GRETA
☐ temps complet ☐ mi-temps ☐ temps partiel, fraction :
☐ poste fixe ☐ T.R.
☐ collocation couple avec M.
e-mail

Etablissement d'exercice : code
Nom
☐ Sensible ☐ PEP ☐ ZEP ☐ Plan violence

SI T.R. : Z.R. de
Et de rattachement
.....
.....

Académie de l'année précédente :

☐ cocher ici si vous acceptez de devenir (ou de continuer à être)
SI de votre établissement

Cotisations 2000-2001

Ech	Chaire Agr H-Cl	Sup Agr H-Cl	PEGC CHE EPS CI	Aggr CI norm	H-Cl Cart P.EPS PLP 2 CPE CI norm	Cart P.EPS PLP 2 CPE CI norm	AE PEGC CHE EPS H-Cl Ch Ens CHE EPS	MA I MA II MA III
1	1085	1038	1038	745	929	725	893	573
2	1108	1084	1084	854	998	791	914	573
3	1124	1088	1088	911	1030	829	952	573
4	1139	1121	1121	952	1045	863	979	573
5	1149	1139	1139	1098	1099	908	1029	573
6	1149	1028	1121	1028	1121	929	1069	573
7		1048	1139	1088	1139	968	929	573
8		1088		1088		1006	977	573
9		1124		1124		1029	1006	573
10		1139		1139		1069	1029	573
11				1149		1079	1069	573

La cotisation comprend l'abonnement à la *Quinzaine Universitaire* et son envoi à domicile.

Prix au numéro : 48 F - Abonnement 1 an : 573 F

* Etranger, DOM-TOM : majoration de 100 F pour envoi par avion.

* Mi-temps, temps partiel, CPA : 75 % de la cotisation correspondante, minimum de 573 F, *excepté catégories d'indice inférieur à 339* (arrondir au franc inférieur). En contrepartie, pour ces indices, les cotisations fixes sont dues *en totalité* (aucun abattement possible).

* Couples : remise de 40 % sur la cotisation la plus élevée, avec un minimum de 573 F (arrondir au franc inférieur).

* IUFM 1^{re} année allocataires : 370 F - non-allocataires, emplois-jeunes, vacataires : 270 F - IUFM 2^{ème} année : 498 F - MI-SE : 390 F

* Congé parental, Disponibilité, C.F.A., Retraillés : 573 F

* Catégories non mentionnées : consulter le trésorier académique.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 06.01.78, vous acceptez en remplissant cette fiche de fournir au SNALC les informations nécessaires à l'examen de votre carrière, lui demandez de vous communiquer en retour les informations sur votre carrière auxquelles il a accès à l'occasion des CAPA, CAPN, FPM et autres groupes de travail et l'autorisez à les faire figurer dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi et sauf demande contraire de votre part.

Date et signature

LE MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE A CRETEIL ...

Si vous avez obtenu Créteil au mouvement inter académique de début avril, si vous êtes victime d'une mesure de carte scolaire, vous *devez* participer au mouvement intra académique.

Si vous souhaitez changer de poste dans l'académie, vous *pouvez* participer au mouvement intra.

Au moment du "bouclage" de ce journal académique, la date limite de saisie (vraisemblablement le 2 mai) n'était pas encore officiellement fixée.

Vous pouvez formuler, dans ce mouvement intra, jusqu'à 20 vœux. Tout le détail des règles et du barème est paru dans la QUINZAINE nationale du SNALC n° 1171 du 19 mars.

Pour choisir ces vœux, pour calculer votre barème, pour éviter les erreurs, pour obtenir les bonifications auxquelles votre situation familiale ou personnelle vous donnent droit, pour que votre demande soit défendue en formation paritaire, consultez les élus SNALC (voir page 2), renvoyez le coupon ci-dessous.

.....
Vous pouvez recevoir un dossier complet sur le mouvement intra académique en renvoyant ce coupon

NOM PRENOM

ADRESSE PERSONNELLE

GRADE DISCIPLINE

Je souhaite recevoir

- ☐ la QUINZAINE spéciale mutations et premières affectations " intra académiques "
- ☐ une information plus complète sur le SNALC (publications récentes, etc...)

COMMISSION PARITAIRE ACADEMIQUE DES CERTIFIES

AVANCEMENT D' ECHELONS 2000-2001

Déclaration liminaire du SNALC-CSEN et "barres" de promotion à chaque échelon

" En préalable à l'ouverture des travaux de cette commission, le SNALC et le CNGA souhaitent manifester leur satisfaction sur la **date** de tenue de cette CAPA, qui pour la troisième année consécutive se tient à une date normale et convenable.

Nous sommes également satisfaits de la remise des documents "papier" plus d'une semaine à l'avance.

Quant aux documents sous forme informatique, nous regrettons que ceux initialement remis se soient révélés faux, s'agissant des notes administratives et pédagogiques des collègues, ce qui les a rendus inexploitable de fait... Il est donc déplorable que, comme l'an dernier, une disquette exploitable n'ait été disponible que *...la veille de la commission, en fin de matinée !*, ce qui n'a pas facilité le travail des élus.

En premier lieu nous nous réjouissons que, conformément aux engagements du rectorat, **les arrêtés de promotion à l'ancienneté** aient été pris avant la tenue de cette commission, dès lors que c'était possible : les collègues ont pu constater l'effet financier de leur promotion bien plus tôt que par le passé...

Le SNALC est réaliste et objectif

Quand les choses vont mieux, il le dit !

C'est l'avantage d'être indépendant...

et d'autant plus à l'aise pour dénoncer, par contre, anomalies et dysfonctionnements

Si, l'année dernière, nous avons exprimé notre consternation en ce qui concerne la **notation pédagogique** des certifiés sur l'académie de Créteil, regrettant vivement un manque d'harmonisation de ces notes pédagogiques, et des disparités choquantes entre disciplines, nous reconnaissons bien volontiers qu'une nette amélioration peut être observée cette année pour les jeunes collègues, et qu'un mieux réel existe pour les échelons intermédiaires.

Les promotions au grand choix révèlent à cet égard une plus grande homogénéité entre disciplines et dans une même discipline entre les départements.

En revanche, nous constatons qu'il **reste à faire un effort considérable pour les collègues situés dans les échelons les plus élevés**. Ces collègues, dotés dans l'ensemble d'une ancienneté considérable, traînent toujours comme un boulet la décision prise il y a six ans de procéder à l'avancement toutes disciplines confondues. On ne peut plus aujourd'hui accepter que pour eux l'harmonisation des notes pédagogiques reste un leurre, tant son impact est décisif sur la carrière et sur la promotion à la Hors Classe.

Nous vous demandons de le rappeler fermement aux IPR de l'académie de Créteil. "

Alexandre FIEBIG

Commissaire Paritaire Académique Certifiés

BAREME ET (EN CAS D' EGALITE) AGE DU DERNIER PROMU

ECHELON	GRAND CHOIX		CHOIX	
Du 4 ème au 5 ème	75,5	né le 11/07/70		
Du 5 ème au 6 ème	78,0	né le 15/06/70	74,5	né le 23/04/56
Du 6 ème au 7 ème	80,5	né le 12/10/50	76,3	né le 17/09/59
Du 7 ème au 8 ème	83,0	né le 25/01/60	78,2	né le 21/08/61
Du 8 ème au 9 ème	84,3	né le 23/04/63	80,6	né le 16/07/52
Du 9 ème au 10 ème	86,0	né le 25/03/56	82,4	né le 12/02/50
Du 10 ème au 11 ème	88,0	né le 06/08/42	85,0	né le 26/01/49